

Appel à nos élu·e·s et administrateur·rice·s  
contre le déploiement de la 5G et la prolifération des antennes-relais  
Par le Collectif du Finistère

Le 27 juin 2020

La technologie numérique est aujourd'hui au cœur du développement de notre société.

Sous prétexte d'améliorer sans cesse notre confort, la téléphonie mobile s'est insinuée dans nos vies, elle détériore notre santé, nos comportements sociaux et notre qualité de vie, et compromet sévèrement nos libertés.

La multiplication incontrôlée des antennes-relais, conséquence directe de notre dépendance au progrès, nous inquiète.

Protégés par la loi et soutenus par le gouvernement, les opérateurs de téléphonie mobile implantent sauvagement leurs antennes sans consulter la population. Les citoyens, inquiets des effets délétères et mobilisés pour la protection de leur environnement, sont confrontés au silence absolu de l'administration et des pouvoirs publics.

Nous condamnons ce silence, induit par la course aveugle à l'innovation technologique qui va à l'encontre de la transition énergétique pourtant prônée par l'État.

Le déploiement de la 5G prévu en France d'ici à fin 2020 sans qu'aucune étude scientifique ne permette d'en mesurer l'impact sur la santé, nous précipite vers d'irrévocables bouleversements.

Le dispositif visant à quadriller le territoire d'un réseau de téléphonie mobile de plus en plus dense et aux fréquences de plus en plus élevées pose un problème éthique : on impose à l'ensemble de la population de subir ce que certains ne souhaitent pas – et ce dont d'autres souffrent.

L'électrosensibilité est une pathologie reconnue. Les personnes malades, contraintes de fuir leur lieu de vie et de travail, subissent une rupture sociale, professionnelle et familiale.

Le chantier national de résorption des zones blanches non seulement ne laisse aucune place à ces citoyen·ne·s, mais porte atteinte à leur dignité et à leur liberté.

Des alternatives fiables et efficaces, moins nuisibles pour la communauté, existent ; activons leur mise en place. L'acheminement généralisé de la fibre optique est une solution optimale pour améliorer le réseau

mobile dans le cadre résidentiel grâce à la fonction appel WIFI, qui repose sur des choix individuels et non sur des obligations collectives.

En 2011, le Centre International de Recherche sur le Cancer et l'Organisation Mondiale de la Santé ont classé les champs électro-magnétiques comme cancérigènes possibles. Selon les études récentes, il est avéré que le rayonnement de radiofréquence devrait être classé comme cancérigène du groupe 1, au même titre que la fumée de tabac et l'amiante.

Des centaines de scientifiques ont lancé un Appel mondial à l'ONU, à l'OMS, à l'Union Européenne et aux gouvernements de toutes les nations pour exiger l'arrêt immédiat du déploiement du réseau 5G. Outre la mise en garde sur l'exposition massive des êtres humains et des écosystèmes aux rayonnements électro-magnétiques, les chercheurs déplorent que l'industrie et les gouvernements soient les seules parties prenantes au débat sur le développement de la 5G, tandis que les scientifiques spécialistes des champs électro-magnétiques en ont été exclus.

Mépris des libertés fondamentales et des règles démocratiques, déni des risques sanitaires et des connaissances scientifiques, ne sont que le reflet d'un fonctionnement très autoritaire orchestré communément par les opérateurs de téléphonie mobile et le pouvoir législatif.

À l'heure d'une sortie de crise sanitaire, en pleine catastrophe écologique, il nous semble urgent de prendre nos responsabilités et de nous engager vers une sobriété numérique, en adéquation avec le contexte environnemental, démocratique, et social actuel.

Nous revendiquons le respect de nos droits citoyens.

Nous réprouvons le sacrifice du vivant au profit de la croissance technologique.

Nous refusons d'être les acteurs d'un nouveau scandale sanitaire.

Pour toutes ces raisons, NOUS FAISONS APPEL À VOTRE AUTORITÉ POUR GELER TOUS LES PROJETS D'ANTENNES-RELAIS du Finistère et organiser une réelle concertation entre citoyens, élus locaux et opérateurs de téléphonie mobile.

Enfin, en vertu du principe de précaution, contre lequel les intérêts économiques et financiers ne sauraient prévaloir, NOUS DEMANDONS UN MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA TECHNOLOGIE 5 G sur l'ensemble du territoire.

*Signataires*

Le Collectif du Finistère  
[collectif-finistere@mailo.com](mailto:collectif-finistere@mailo.com)  
Hent Gorreker – Saint-Cadou  
29450 SIZUN

Association Bien vivre à LOCRONAN Collectif Antenne Lokorn LOCRONAN  
Collectif Robins des toits TREGUNC Association Kurun SAINT-CADOU-SIZUN  
Collectif Stop Linky de NEVEZ – TREGUNC Collectif Antenne Relais TREFFIAGAT  
Association Rochoise pour la Santé et l'Environnement (A.R.o.S.E) LA ROCHE-MAURICE  
Collectif Bien Vivre à PLOMODIERN Collectif Antennes MOËLAN-SUR-MER  
Association Liberté Environnement Bretagne CARHAIX  
Collectif Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime PLEYBEN – CHÂTEAULIN – PORZAY  
Collectif Stop Linky Pays Bigouden Association La Faille est dans le Pré ALLINEUC  
Association Les Citoyens Éclairés LANESTER Collectif Stop Linky Speied SPEZET  
Association Anti Linky Gazpar Aquarius (AALGA) Bretagne RENNES

*Appel adressé à*

M. Édouard Philippe, Premier Ministre  
M. Damien Cazé, Conseiller Écologie, Transports, Énergie, Logement et Agriculture  
M. Guillaume Couillard, Conseiller technique Santé  
M. Mohammed Adnène Trojette, Conseiller technique Numérique  
Mme Elisabeth Borne, Ministre de Transition écologique et solidaire  
M. Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé  
M. Bruno Lemaire, Ministre de l'Économie et des Finances  
M. Cédric O, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Numérique  
Mme Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances  
Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
M. Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale  
La Convention Citoyenne pour le Climat  
Mme Nathalie Sarrabezolles, Présidente du conseil départemental  
M. Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne  
M. Pascal Lelarge, Préfet du Finistère  
Mesdames et Messieurs les député·e·s du Finistère  
Mesdames et Messieurs les maire·sse·s de nos communes